



N° 1766-2015/APS/DJA/SSACA

Date du : 01/10/2015

Rapport de présentation

OBJET : portant modification de la délibération modifiée n° 14-2014/APS du 11 septembre 2014 portant création d'une commission spéciale relative à la conclusion du protocole général d'accord relatif aux gisements miniers de Prony et de Pernod

PJ : un projet de délibération

L'assemblée de province a créé le 11 septembre 2014 la commission spéciale chargée de préciser les faits, motifs et conditions inhérents à la conclusion et au retrait du protocole général d'accord relatif aux gisements miniers de Prony et de Pernod.

L'article 1 de la délibération portant création de cette commission, prévoit actuellement que sa mission prenne fin « *par le dépôt de son rapport et, au plus tard, le 30 septembre 2015* ».

Toutefois, afin de permettre à la commission spéciale de finaliser ses travaux et d'adopter sereinement son rapport, il est proposé par le présent projet de texte, de proroger de 2 mois la mission de la commission, en fixant son terme au **30 novembre 2015** au plus tard.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.